

Le Canal du Midi à vélo : Bram / Carcassonne

Le Canal des 2 Mers à vélo



De Bram à Carcassonne, le parcours longe le Canal du Midi qui prend son temps et musarde pour profiter d'une belle étape. On atteint le port dans la ville basse de Carcassonne, une ancienne bastide.

L'incontournable cité médiévale, ceinte de ses majestueux remparts, domine le paysage environnant. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997, le site mérite une halte prolongée.

L'itinéraire

Non aménagé mais chemin sur terre compactée assez roulant.

Variante

Pour gagner la cité de Carcassonne, traverser la ville basse en son centre, puis traverser l'Aude par le pont vieux pour monter vers la cité médiévale

Attention

Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire, conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

Le cycliste parcourt le tronçon choisi sous sa responsabilité, et selon toutes les règles de prudence qui s'imposent; il doit respecter le cas échéant les règles édictées par le Code de la route (notamment en cas de franchissement de voies ouvertes à la circulation motorisée)

Gares SNCF

Gare de Bram :

TER > Castelnaudary/Toulouse;
Carcassonne/Narbonne (6 à 12 trains quotidiens)

Gare de Carcassonne :

TER et Intercités > Castelnaudary/Toulouse (9 à 17 trains quotidiens) ; Narbonne/Béziers/Sète/Montpellier (7 à 12 trains quotidiens).

Autre direction depuis Carcassonne pour Limoux.
Correspondance à Toulouse pour
Montauban/Agen/bordeaux ; Brive/Limoges/Paris ;
Albi/Castres/Rodez/Figeac ; Tarbes/Pau/Foix.

[Consulter les horaires](#)

Offices de Tourisme

- [Office de Tourisme de Carcassonne](#)

Départ
Bram

Arrivée
Carcassonne

Durée
1 h 36 min

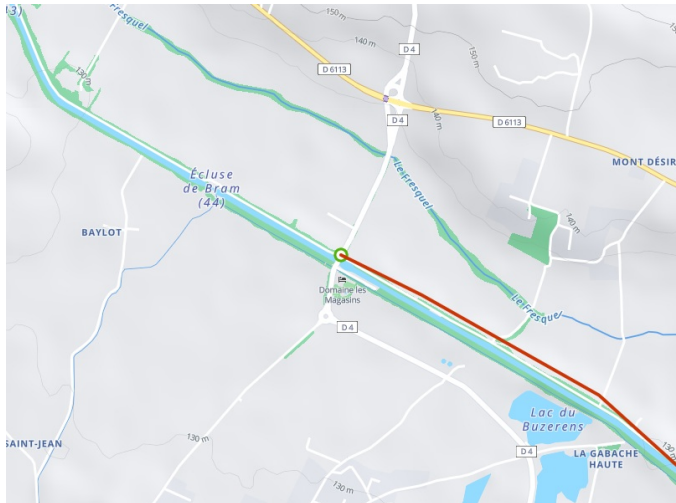
Distance
24,11 Km

Niveau
VTT conseillé

- Voie cyclable
- Liaisons
- Sur route
- - - Alternatives
- Parcours VTT
- Parcours provisoire



**Départ
Bram**



**Arrivée
Carcassonne**

